

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
- Conditions d'accès	5
- Pédagogie	5
- Evaluation au cours de la formation	5
- Formations ultérieures accessibles	5
- Gestion et contacts	5
- Organisation pratique	5

MINLITT - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La [Mineure en études littéraires](#) permet :

- une réelle initiation en études littéraires conçue dans une perspective d'ouverture ou de complémentarité éventuelle par rapport à la discipline de la majeure ;
- d'acquérir et de démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et d'outils de base en études littéraires afin d'en saisir les spécificités, la rigueur et ce dans la perspective d'une approche interdisciplinaire ;
- d'approcher, de questionner et de discuter sur cette base les enjeux de société en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations ;
- face aux enjeux de société, de développer, débattre et discuter de sa réflexion personnelle et de la faire évoluer avec le concours de cette formation en littérature, et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne.

MINLITT - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences en littérature et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant de la littérature, tels sont les différents objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la [Mineure en études littéraires](#).

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines disciplinaires de la discipline de sa majeure (afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master).
2. Développer une réflexion approfondie de phénomènes complexes en littérature relatifs à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences de la littérature.
4. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines connexes à celles de sa majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse une question complexe relative) au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.
5. Séjour dans une autre institution à l'étranger. S'il effectue une partie de son parcours de formation dans une autre institution à l'étranger : Evoluer dans un environnement international et multiculturel, généralement dans une autre langue que le français, et s'ouvrir à d'autres expériences pédagogiques.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2021-2022

⊕ Activité cyclique dispensée en 2021-2022

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2021-2022

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par an. Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure.

Bloc
annuel
2 3

o Contenu:

⊗ Théorie et méthodologie

⊗ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays Michel Lisse	30h+7.5h	5 Crédits	q1	x	x
⊗ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes		30h+15h	5 Crédits	q2	x	x
⊗ LCOMU1313	Récit médiatique et journalisme	Grégoire Lits	22.5h	5 Crédits	q1	x	x
⊗ LPSP1333	Psychologie de la créativité		22.5h	3 Crédits	q2	x	x

⊗ Etudes des littératures

⊗ Introduction aux littératures européennes et comparées

⊗ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes		30h	3 Crédits	q1	x	x
⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Marta Sábado Novau	30h	5 Crédits	q2	x	x
⊗ LEURO1202	Idées politiques et valeurs en Europe	Vincent Engel	30h	5 Crédits	q2	x	x

✂ Littératures anciennes et orientales

✂ LGLOR1431	Littérature latine		45h	5 Crédits	q1+q2 ⊕	x	x
✂ LGLOR1442	Littérature grecque	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊖	x	x
✂ LGLOR1512	Culture et civilisation du Proche-Orient et de l'Égypte antiques I		30h	5 Crédits	q1 ⊕	x	x
✂ LGLOR1522	Introduction à l'Orient chrétien médiéval	Andrea Barbara Schmidt	30h	5 Crédits	q1 ⊕	x	x
✂ LGLOR1542	Introduction aux langues bouddhiques	Christophe Vielle	30h	5 Crédits	q2 ⊖	x	x

✂ Littérature française

✂ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge à la Révolution française	Agnès Guiderdoni Tania Van Hemelryck (coord.)	60h	5 Crédits	q2	x	x
✂ LROM1200	Histoire de la littérature française de la Révolution française à nos jours		60h	5 Crédits	q2	x	x
✂ LROM1323	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	5 Crédits	q2	x	x

✂ Littératures modernes non francophones

Ces cours se donnent dans la langue des littératures; des prérequis linguistiques correspondant au niveau B1 du cadre européen de référence sont exigés.

✂ LROM1382	Escritura y discurso de la crisis en la literatura española moderna y contemporánea	Marta Sábado Novau	30h+15h	5 Crédits	q1	x	x
✂ LROM1283	El cuento hispanoamericano del siglo XX: recorrido histórico y temático		30h+15h	5 Crédits	q2	x	x
✂ LROM1272	Letteratura e civiltà italiana : le tre corone. Dal medioevo al primo rinascimento	Mattia Cavagna	22.5h +15h	5 Crédits	q1	x	x
✂ LROM1372	Letteratura e civiltà italiana : l'Ottocento	Costantino Maeder	22.5h +15h	5 Crédits	q1	x	x
✂ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I	Antje Büssgen	30h+7.5h	5 Crédits	q1	x	x
✂ LGERM1324	The History of English Literature I		30h	5 Crédits	q2	x	x
✂ LGERM1334	Nederlandse literatuur I : van de Middeleeuwen tot de 18de eeuw	Stéphanie Vanasten	30h+7.5h	5 Crédits	q1	x	x
✂ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II	Antje Büssgen	30h+7.5h	5 Crédits	q2	x	x
✂ LGERM1524	The History of English Literature II	Véronique Bragard	30h	5 Crédits	q2	x	x
✂ LGERM1534	Nederlandse literatuur II : 19de en 20ste eeuw	Stéphanie Vanasten	30h+7.5h	5 Crédits	q2	x	x

Prérequis entre cours

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINLITT - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Conditions spécifiques d'admission

Cette mineure est accessible à tout bachelier, quel que soit son programme principal, sans prérequis ou condition d'admission, pour autant que son cursus principal le permette (voir [Bacheliers concernés](#)).

Remarque : un module de ce programme est donné dans la langue des littératures concernées.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...). Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La [Mineure en études littéraires](#) ne donne pas d'accès à un master particulier.

Dernière mise à jour : janvier 2020

GESTION ET CONTACTS

Erreur de transformation xhtml vers fo pour 'contacts' erreur=Error reported by XML parser processing null: Scanner State 24 not Recognized

ORGANISATION PRATIQUE

L'étudiant répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc 2 et le bloc 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel (majeure + mineure) comporte 60 crédits.

1. Admission et inscription

Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition ou de modalité d'admission particulières pour cette mineure.

Inscription à la mineure

Après la réussite de la première année de bachelier (60 crédits acquis) ou l'admission à poursuivre dans le cycle de bachelier (45 crédits acquis), l'étudiant se réinscrit en ligne à son programme d'études et s'inscrit alors à la mineure. L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à Madame Fiorella Flamini (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be).

2. Inscription aux activités de la mineure

L'étudiant sera attentif à respecter les préalables aux activités de la mineure et les prérequis entre celles-ci. Toute question relative à la composition du programme de mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (voir [Gestion et contacts](#)).

L'inscription aux activités de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure sur le bureau virtuel de l'étudiant.

Horaire des activités

L'horaire peut être consulté sur le portail facultaire à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>.

Résolution de conflits horaires

La vérification de l'horaire des activités de la majeure et de la mineure relève de la responsabilité de l'étudiant.

En cas de conflit horaire :

- Si le conflit horaire concerne une activité au choix (de la mineure ou de la majeure), l'étudiant peut arrêter son choix sur une autre activité proposée.
- Moyennant l'accord du secrétaire de jury de bachelier*, l'étudiant peut intervertir (anticiper/reporter), entre les deuxième et troisième blocs annuels de bachelier, des activités au sein de la mineure ou des activités de la majeure et de la mineure.
- L'étudiant peut proposer au responsable académique de la mineure le remplacement d'un cours de son programme de mineure par un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit.

Si aucune de ces solutions n'est envisageable, l'étudiant peut assumer le conflit horaire. Dans ce cas, il doit prendre contact avec les titulaires des cours concernés par le conflit pour prendre connaissance d'éventuels modalités/dispositifs alternatifs.

(*) Pour l'étudiant inscrit dans une autre faculté que FIAL, il s'adressera à son jury et/ou à son conseiller aux études et/ou au responsable académique de la mineure, selon les modalités définies par celle-ci.

3. Organisation des examens

Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des activités de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit à ceux de sa majeure.

En cas de difficultés relatives à l'inscription aux examens, l'étudiant s'adresse au secrétariat de sa faculté. Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à la [gestionnaire de parcours](#).

Après inscription aux examens, le choix d'une plage horaire sur les listes de passage des examens oraux se fait sur Moodle. En cas de difficultés, l'étudiant s'adresse directement aux horaristes de la Faculté de philosophie, arts et lettres (reservations-fial@uclouvain.be).

Horaires des examens

L'horaire des examens organisés par la Faculté peut être consulté à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html>. Si le programme de la mineure comporte des activités organisées par une autre faculté, l'horaire des examens est à demander au secrétariat de la faculté organisatrice.

Pour les étudiants FIAL, en cas de conflit horaire (deux examens prévus en même temps), l'étudiant envoie un e-mail aux horaristes de la Faculté (reservations-fial@uclouvain.be).

Dernière mise à jour : janvier 2020